

**HAUT-PLATEAU** Les Conseils communaux de Chermignon, Mollens, Randogne et Montana ont validé le rapport final sur la fusion à quatre. La campagne de communication sera lancée en janvier.

# Les citoyens voteront sur la fusion le 14 juin

PATRICK FERRARI

«C'est la décision la plus importante des quatre communes depuis plus d'un siècle», estime Nicolas Féraud, président de Randogne. Cette réaction renvoie à la validation du rapport final sur la fusion par les Conseils communaux impliqués. Un dossier qui leur avait été présenté début novembre. Les Exécutifs de Randogne, Chermignon, Mollens et Montana ont donc décidé d'aller de l'avant et accepté de soumettre ce projet de fusion en votation populaire. La date du scrutin est fixée au 14 juin 2015.

## Les assemblées primaires d'abord

Difficile d'en savoir plus à ce stade sur les éléments qui ont motivé ces quatre décisions: «Nous réservons la primauté à nos assemblées primaires», explique Nicolas Féraud. Au sein de notre Conseil communal, nous avons

toujours été convaincus que cette fusion est nécessaire et vitale. La décision a été prise à l'unanimité.» Stéphane Pont, président de Mollens, ajoute: «Il y a des éléments qui nous ont convaincus d'aller de l'avant mais je ne vous en dirai pas plus. Il y a eu des débats au sein du Conseil communal. C'est une bonne chose. Il a finalement décidé majoritairement de poursuivre la démarche.» Ces éléments seront dévoilés en conférence de presse le 13 janvier.

De son côté, le président de Montana Claude-Gérard Lamon rappelle que la question d'une fusion faisait partie du cadre de création de l'Association des communes de Crans-Montana (ACCM). «A sa mise en place en 2007, on s'est engagé à aller dans ce sens. Il s'agit donc d'une démarche de loyauté envers les citoyens.» Pas de réaction de Jean-Claude Savoy. Le président de Chermignon était injoignable hier après-midi. Le nom de la future commune est bien en-



NICOLAS FÉRAUD PRÉSIDENT DE RANDOGNE

«C'est la décision la plus importante des quatre communes depuis plus d'un siècle.»

tendu évoqué dans le rapport. «Il n'est pas encore arrêté. C'est quelque chose de compliqué à trouver», répond Stéphane Pont. Aucun des présidents n'en dira plus.

## Le centre aquatique et la question de l'ACCM

Ce nouveau pas vers la fusion intervient quelques jours après une décision du comité directeur de l'ACCM qui avait fait débat entre les présidents. Celle de ne pas soumettre le dossier Aquamust à l'assemblée des délégués. Un

choix critiqué par Nicolas Féraud (voir notre édition du 28.11.14). Alors ces frictions entre certains présidents sont-elles susceptibles de poser problème? «Ce dossier n'influence pas notre travail sur le projet de fusion», tranche Claude-Gérard Lamon. Ce dernier ajoute que l'ACCM garde toute son importance. «La fusion ne mettra pas en péril les collaborations intercommunales.» Pour rappel, les deux autres membres de l'association, Lens et Icogne, ont choisi de ne pas entrer en matière sur la fu-

sion. «Si le projet va au bout. Il est clair qu'il faudra peut-être revoir un peu l'ACCM pour équilibrer les choses», conclut son homologue de Randogne.

## 5,8 millions du canton pour la fusion

Une chose est certaine, la fusion, si elle doit se faire, sera soutenue financièrement par le canton. Dans le cas présent, ce soutien devrait s'élever à 5,8 millions de francs environ selon l'ordonnance sur les fusions de communes. Une évaluation qui accompagne le rapport final.

Le communiqué du comité de pilotage envoyé vendredi matin précise que «la campagne de communication débutera dès janvier avec comme objectif d'informer la population de manière claire et transparente et d'offrir aux citoyens un espace de dialogue». Dans ce

## EN CHIFFRES

**75** millions, ce serait le budget de fonctionnement de cette nouvelle commune sur la base des chiffres de 2013.

**69** millions environ de rentrée fiscale toujours selon les mêmes chiffres.

**59** la surface en km2 de la nouvelle commune créée.

**11 000** son nombre d'habitants qui ferait de cette commune la sixième du canton.

but, un site internet, un journal de la fusion et des cafés citoyens seront mis en place jusqu'à la votation. Place au débat citoyen. ○

**CRANS-MONTANA** Une navette Aminona-Les Violettes.

## Télécabine fermée, bar ouvert

La télécabine d'Aminona a été démontée cet été (voir «Le Nouvelliste» de jeudi passé). Pour ces deux prochains hivers, les autorités ont prévu un service de bus navettes, toutes les quinze minutes, entre la station de base d'Aminona et celle des Barzettes-Violettes à Montana.

Pour l'agrément de la station d'Aminona, de ses résidents et de ses skieurs, Crans-Montana-Tourisme et Congrès (CMTC) a organisé toute une série de mesures.

La première, c'est l'aménagement d'une belle buvette (où l'on pourra louer du matériel). Confortable, vaste et lumineuse, elle sera ouverte juste à côté de l'arrivée de l'ancienne télécabine d'Aminona.

«Nous voulons des animations à Aminona», explique la responsable pour CMTC Florence Clivaz. Les pistes de cette station comportent la zone détente, à l'extrême est du domaine skiable de Crans-Montana-Aminona. Une zone prévue pour la balade à pied, les raquettes ou la peau de phoque. Au départ de l'ancienne



Dans la brume de mercredi passé: le local d'Intersport, situé à côté de l'ancienne télécabine d'Aminona, est réaménagé en buvette. NF

télécabine d'Aminona, le parking sera gratuit.

## Tout l'hiver

Ces animations se dérouleront du 20 décembre au 5 avril. Toutes les semaines, on aura des sorties à raquettes ou à peaux de phoque avec un guide de montagne. Sont prévues notamment des sorties du lever de soleil tous les dimanches et des sorties à ra-

quettes tous les mercredis. Mais pas de problèmes pour Monsieur Tout-le-Monde: quotidiennement, la piste de luge restera ouverte librement aux amateurs de peau de phoque et de randonnée. Quant au mercredi soir, CMTC assurera une randonnée jusqu'au restaurant de la Vache noire (Petit-Mont-Bonvin) d'Aminona, situé sur le domaine skiable. ○ PASCAL CLAVAZ

## MÉMENTO

**SIERRE**  
**Chapeaux feutre.** Cours de création de chapeaux feutre. Ce samedi et ce dimanche Isabelle Haas, modiste renommée, donnera un cours d'initiation aux techniques de création de chapeaux feutre du côté de l'école de couture. Inscription et renseignement: haasi@neuf.fr

**SIERRE**  
**Concert Jean Daetwyler.** Lundi 8 décembre à 17 h, le chœur mixte Sainte-Croix de Sierre chante Jean Daetwyler en l'église Sainte-Catherine. Un concert organisé d'entente avec la Fondation Jean Daetwyler à l'occasion du 20e anniversaire de son décès.

**FLANTHEY**  
**Vins et chocolats.** Ce samedi 6 décembre à 18 h est organisée une dégustation de vins et chocolats au château de Vaas de Flanthey. A la découverte des subtiles saveurs de chocolats accordées avec les particularités des vins valaisans. Au programme: neuf chocolats et neuf vins. Inscriptions et renseignements, 078 687 61 59, www.vinsetchocolats.ch

**VAL D'ANNIVIERS**

## La tradition de Saint-Nicolas

Aujourd'hui, c'est la Saint-Nicolas en Anniviers «Cette fête est très ancrée dans notre vallée», explique Simon Wiget, directeur d'Anniviers Tourisme. «Elle est liée à une tradition religieuse très présente chez nous. La Saint-Nicolas constitue un moment de rencontre très apprécié des habitants. En même temps, cette fête marque le début de la saison d'hiver.»

Aujourd'hui, Saint Nicolas sera à la salle communale de Niouc à 18 heures, accompagné du Père Fouettard. Il donne aussi rendez-vous devant le gîte de

Saint-Jean à 17 h 30; auparavant, à 16 heures: fabrication des pains d'épices au four banal. Le Saint Nicolas et le Père Fouettard arriveront devant la bourgeoisie de Saint-Luc à 16 heures. Le Saint Nicolas sera à Vissoie à 16 h 30; auparavant à 15 heures: projection d'un film pour les enfants.

A Zinal, rendez-vous sur la place du village à 16 heures. Vin chaud et thé offerts; séance photo avec le Saint Nicolas et le Père Fouettard, ambiance musicale; dons de vieux jeux et jouets à SOS enfants de chez nous. ○ PC



La Saint-Nicolas devant le gîte de Saint-Jean, en Anniviers. DR